



LE FORMALISME NE TUE PAS !

M. Le Président,

Voilà 2 CTS sans avoir signé le moindre PV ... le règlement intérieur est pourtant clair mais la fuite en avant continue !

Si la CGT siège aujourd'hui, elle vous rappelle qu'elle le fait dans l'intérêt des professionnels de ce service et au vu de l'importance de l'ordre du jour. Sans cela, nous n'aurions pas siégé vu le contexte de mobilisation dans les SPIP.

Doit-on vous rappeler que ce sont les relations extrêmement compliquées entre le SAP et le SPIP qui sont à l'origine des maux exprimées par les agents mais aussi de la proposition de démantèlement du Pôle face à autant d'inertie et d'apathie ?

Doit-on vous rappeler que la réorganisation d'un service n'est pas un jeu d'improvisation, que les différentes étapes de ce processus, long par nature, doivent être anticipées, identifiées et évaluées pour éviter de nouveaux écueils préjudiciables aux agents.

Nous profitons donc de ce CTS pour revenir sur les nombreuses tensions existantes et persistantes liées à cette problématique, en l'occurrence celle d'un agent, qui lasse de ces difficultés et de l'inertie institutionnelle, s'est exprimé avec justesse directement au SAP. Nous réaffirmons à nouveau notre solidarité et notre idée humaniste de ce métier, conception défendue avec vigueur et convictions. Nous considérons au final que les missions du SPIP ont mal été défendues et mal expliquées.

A ce titre, pourriez-vous nous donner les priorités du SPIP78 dans la multitude de missions qui nous sont dévolues et d'en faire la pédagogie auprès des magistrats.

Nous exigeons que vous exigiez des magistrats qu'ils nous explicitent à leur tour la nature et la finalité de leur action en tant que SAP à Versailles, de nous expliquer comment ils conçoivent l'articulation de la politique d'exécution des peines avec les missions et champs d'intervention du SPIP et que cela fasse l'objet d'une feuille de route claire pour 2017 et d'un calendrier de rencontres.

NOUS EXIGEONS PLUS QUE DES REPONSES MAIS DE LA TRANSPARENCE ET DES ACTES FORTS POUR REPOSITIONNER LE SPIP DANS LE CHAMPS DE COMPETENCE ET D'INTERVENTION QUI EST LE SIEN.

Les représentants du CTS

A Versailles, le 07/07/2016